



# Isabelle MARANDET

**Responsable Régionale,  
Prescription, Référence Economie  
Circulaire, Ambassadrice Agir  
Durablement chez Saint-Gobain  
Gypse Isolation**

**Promotion 2023-2024**



## Témoignage sur le Mastère Spécialisé® Immobilier et Bâtiment Durables

Module : Conception architecturale, technique et économique

<https://ecoledesponts.fr/mastere-specialise-ibd-immobilier-batiment-durables>

" Qu'est ce qu'un bâtiment durable ? C'est un cadre bâti qui intègre les enjeux environnementaux dans l'ensemble des dimensions architecturales, techniques et économiques. Aussi, les enjeux d'usages, énergie, carbone et biodiversité viennent complexifier les prises de décision et freinent le passage à l'action pourtant si nécessaire.

Pour mettre en place des actions environnementales ambitieuses sans compromettre les équilibres financiers et économiques, il est indispensable de croiser les expertises le plus en amont possible. La phase conception devient alors encore plus stratégique d'autant plus si elle intègre la phase programmation.

C'est ce que propose d'aborder le « Module Conception » du Mastère Spécialisé Immobilier et Bâtiment Durable. En cohérence avec l'ensemble de la formation, les coordinateurs, Hélène Lohr et Aline Maréchaux, proposent de travailler de manière collaborative et multi-expertise avec des outils de prise de décision numérique utilisés à bon escient.

En tant qu'architecte, j'ai été marquée par le projet d'équipe qui nous a permis d'expérimenter la « codéfinition » d'un concept architectural cohérent pour toutes les dimensions du projet. En cinq jours, avec une équipe de 6 personnes : économiste, ingénieur, technicien, promoteur et architecte, nous avons analysé ensemble un site avec un bâtiment existant dans une démarche de prospective technico-économique intégrant valeurs d'usages et environnementales systémiques : biodiversité, ressources et cycle de vie.

La bienveillance des échanges, l'alignement sur les enjeux et l'écoute active des expertises a permis, en un temps très limité, de faire émerger un concept formant un cadre commun dans lequel chacun a pu arbitrer les décisions spécifiques cohérentes entre elles au service d'un projet ambitieux et réaliste.

Cette pratique est l'un des facteurs clé de réussite de tout projet complexe. L'arbitrage des décisions se trouve simplifié et compris par l'ensemble des parties prenantes. J'ai particulièrement apprécié la facilité d'arriver à des consensus tout en garantissant gain de temps, performances et convivialité.

A mon sens, cette expérience est doublement impactante. Elle témoigne du potentiel et de la nécessité du travail collaboratif en amont dès la programmation. De plus, elle illustre le champ des possibles : malgré la complexité de tout projet durable, si l'objectif commun est clairement défini et que tous les membres de l'équipe partagent les mêmes ambitions, tout projet de construction peut et doit devenir ambitieux, en mobilisant les bonnes connaissances et les bons outils.

Aussi, ce module permet de révéler la capacité de l'intelligence collective à proposer un cadre de vie respectueux de l'environnement et des usagers sur le long terme. L'expérimenter c'est l'adopter ! "